

Certificat



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

ESP-ESD est certifié pour ses actions de :

L. 6313-1-1 Actions de formation
L. 6313-1-4 Formation par apprentissage

situé à :

11, place de la Ferme de Richemont
33000 Bordeaux

PRONÉO CERTIFICATION a évalué l'activité de l'organisme ESP-ESD (Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11750064575 , SIREN 513813121) et atteste de sa conformité aux:

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 du relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- Guide de lecture du Référentiel national qualité et Le Questions-Réponses publiés sur le site du Ministère du Travail
- Règlement d'usage de la marque française de garantie n° 4704889 « Qualiopi » et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail
- à la procédure de certification PRO RNQ 003 en vigueur sur le site de PRONÉO Certification

Ce certificat est valable* du 25/06/2024 au 16/06/2027

Date originale du cycle de certification en cours : 17/06/2024

Certificat n° F0547-2-R1 (*sous réserve d'une surveillance entre le 14ème et 22ème mois du cycle de 3 ans)

Le 25/06/2024
Président de PRONEO CERTIFICATION
Yves PARIOT



FORM RNQ 033 07



Liste des sites intégrés dans le périmètre de certification du certificat F0547 :

ESP-ESD - site de Bordeaux

11, place de la Ferme de Richemont
Bordeaux 33000

ESP-ESD - site de Lyon

181 avenue Jean-Jaurès
Lyon 69007

ESP-ESD - site de Paris 07

18 bis, avenue de la Motte Picquet
Paris 75007

ESP-ESD - site de Nantes

5 rue Fulton
Nantes 44100

ESP-ESD - site de Toulouse

85 avenue de Grande Bretagne
Toulouse 31300

ESP-ESD - site de Paris 16

9 rue Léo Delibes
Paris 75116

